



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Procaini hydrochloricum

N° d'article 06741600

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Skin Sens. 1 H317

Classification selon les Directives CE

Classification T, R25

R43

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

P301+P310 protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Toxique

Phrase(s) de risque

25 Toxique en cas d'ingestion.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Procaine, chlrohhydrate

3. Composition/informations sur les composants**Numéro d'enregistrement**

No. CE: 200-077-2

Composants dangereux**Procaine, chlrohhydrate**

No. CAS	51-05-8			
No. EINECS	200-077-2			
Concentration		>=	50	%
Classification	R25 R43			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

H301
H317

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis du médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Appeler aussitôt un médecin.



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x); Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Protection respiratoire - Note. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les vapeurs. Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Veiller à une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Manipuler sous gaz de protection. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter la formation d'aérosol. Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières. Eviter les dépôts de poussières.



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Masque complet

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes de protection; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	poudre cristalline			
Couleur	blanc			
pH	N'est disponible			
Point de fusion	N'est disponible			
Valeur	153	à	158	°C
Point d'ébullition	N'est disponible			
Remarque	N'est disponible			
Point d'éclair	N'est disponible			
Remarque	N'est disponible			
Pression de vapeur	N'est disponible			
Remarque	N'est disponible			
Densité	N'est disponible			
Remarque	N'est disponible			
Hydrosolubilité	N'est disponible			
Remarque	N'est disponible			



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Eviter la formation de poussières. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone, d'azote, Chlorure d'hydrogène (HCl)

11. Informations toxicologiques ***

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale ***

Espèces	rat			
DL 50		à	200	mg/kg
Durée d'exposition	=			

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque May cause allergic skin reactions.

Mutagénicité

Remarque Pas d'information disponible.

Toxicité reproductrice

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matière: 067416

Version: 2 / CH

Date de révision: 25.06.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 25.06.12

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A

Sources de danger Procaine, chlorhydrate

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

Carte pour désignation du danger 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S

Sources de danger Procaine hydrochloride

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien**14.1. Numéro ONU**

UN 2811

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S

Sources de danger Procaine hydrochloride

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires**16. Autres informations****R-phrases listed in chapter 3**

25 Toxique en cas d'ingestion.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Hazard statements listed in chapter 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une



Nom commercial: Procaini hydrochloricum

Numéro de la matiere: 067416

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 25.06.12

Date d'impression: 25.06.12

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.